Jour de paie pour les eurodéputés

Le 05-06-2026

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Nous diffusons un article paru sur le site Ruptures qui montre qu'il n'y a pas de petit profit pour les eurodéputés. Nous vous recommandons de vous abonner à Ruptures dont les analyses sur le système de l'Union européenne sont toujours très pertinent et percutant.

Cela dure depuis quarante ans. Et pourtant, la plupart des habitants vivant dans l'Union européenne l'ignore superbement : le 9 mai a été institué en 1985 « journée de l'Europe ».

Il s'agit de célébrer la « déclaration Schumann », prononcée le 9 mai 1950 et considérée par les historiographes officiels comme un événement fondateur de l'intégration européenne, sept ans avant le Traité de Rome qui marqua la naissance de la Communauté économique européenne, ancêtre de l'UE.

A l'occasion de ladite fête, quelques collectivités locales s'efforcent d'attirer l'attention du public en organisant des expositions, visites ou « événements » divers (photo). Ce fut le cas cette année encore dans certaines grandes villes, françaises ou allemandes notamment.

Et bien sûr, les institutions qui siègent à Bruxelles ne sont pas en reste. Cette année, les badauds de la capitale belge ont ainsi pu, entre autres, s'extasier sur de la musique ukrainienne – évidemment – au siège de la Commission, admirer de la calligraphie arabe ou fabriquer du Thanaka (une pâte cosmétique exotique) dans les locaux du Service européen d'action extérieure, ou s'initier aux subtilités du cadre financier pluriannuel (le budget communautaire) dans les locaux de l'europarlement.

Pour les fans, on pouvait également faire d'inoubliables selfies aux côtés d'Ursula von der Leyen : la présidente de la Commission était présente – en carton-pâte – pour les amoureux de l'UE… Décidément, les Bruxellois ont eu beaucoup de chance.

Une catégorie de citoyens gardera un souvenir ému de cette journée festive

Ils ne sont pas les seuls. Une autre catégorie de citoyens gardera également un souvenir ému de cette journée festive : les eurodéputés. On sait que ces derniers sont rémunérés de diverses manières. Ils perçoivent d'une part un traitement mensuel fixe (dont le montant dépasse quelque peu le salaire minimum…), ainsi que de généreux remboursements de frais. Mais ils touchent également une prime – 359 euros – à chaque fois qu'ils participent à une session ou une réunion, ou du moins qu'ils en signent le registre de présence.

Le site spécialisé Euractiv a révélé en mars dernier que chacun des élus aurait la possibilité d'empocher ladite prime s'il assistait à l'un des événements proposés au public le 9 mai. Une lettre du 6 mars destinée aux élus, signée par Fabienne Keller, responsable des questions administratives et financières de l'Assemblée de Strasbourg, et dévoilée par le site, précisait que chaque eurodéputé aurait à proximité de chaque événement un registre de présence à disposition qu'il suffira de signer pour bénéficier de l'indemnité normalement réservée aux jours de travail.

Euractiv cite à ce propos un porte-parole de l'europarlement justifiant l'octroi de cette indemnité à l'occasion de la « journée de l'Europe » comme une « pratique courante ». Le porte-parole a précisé : « en tant que représentants élus, rencontrer et dialoguer avec les citoyens fait partie intégrante des

fonctions parlementaires des députés et de l’exercice de leur mandat ».

Et certains s’interrogent gravement, ensuite, sur les raisons de la « montée du populisme »…

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire